

Mon village en ville

Retour sur un dimanche de fête à la Ferme Neuve p. 6

Grigny

N° 272 - du 13 octobre au 3 novembre 2006

INFORMATIONS

● Site internet <http://www.grigny91.fr> ● adresse électronique contact@grigny91.fr

Avec les acteurs locaux

Réunis le 5 octobre au centre culturel Sidney-Bechet à l'initiative du maire Claude Vazquez et de la municipalité, tous ont pu faire le point sur la poursuite des actions du projet de ville p. 3



Hélicolporteur

De jeunes Grignois se prennent en charge et fondent une entreprise de distribution publicitaire.

page 4

Réhabilitation de la maison de quartier de Grigny 2

Durant la fermeture, les prestations sont déployées dans d'autres locaux ; réouverture prévue en août 2007.

page 5

Gymnase du labyrinthe

Totalement remis à neuf, il est rouvert pour la plus grande joie des élèves et des sportifs.

page 5

Semaine nationale des retraités

Découvrez tout le programme.

page 5

Départ du Père Bailly

Le maire et la municipalité ont rendu hommage au travail du curé de Grigny lors d'une sympathique rencontre.

page 6

Des légumes pour les tout-petits

À la Maison de la petite enfance, adultes et enfants entretiennent un potager.

page 7

Sport à Grigny

Les résultats des clubs.

page 7

Culture

Les spectacles à Sidney-Bechet, les initiatives de la bibliothèque.

page 8

La lettre électronique du site Internet de la Ville de Grigny est née

Inscrivez vous pour recevoir la lettre électronique de la ville de Grigny en tapant www.grigny91.fr. Sur la page d'accueil du site Internet, à la rubrique "Inscrivez vous à la lettre électronique", laissez votre adresse e.mail afin de recevoir par courrier électronique l'actualité locale, les nouvelles du projet de Ville, les infos de la jeunesse, l'agenda des manifestations, les spectacles, concerts et, en exclusivité, des infos de quartier... Mais aussi télécharger le compte rendu du dernier conseil municipal ou le journal municipal, etc. Vous pouvez également nous écrire via contact@grigny91.fr

Familles endettées

La ville s'implique activement dans leur remobilisation pour surmonter les difficultés.

Martine Vincent rend sa Médaille à l'État

Figure connue à la Grande Borne, la responsable de Décider entend ainsi dénoncer l'inhumanité des expulsions locatives. page 2



Locataires endettés

Grigny, ville solidaire, encourage leur remobilisation

Trop souvent, des familles modestes se retrouvent à la rue, alors qu'un fonctionnement normal des dispositifs de prévention et de solidarité auraient permis d'éviter une issue aussi dramatique. Par sa Commission locale de traitement des impayés (Clti), son soutien à l'association Décider et l'impulsion donnée aux actions de résistance, la ville s'inscrit dans la dynamique de remobilisation active des personnes en difficulté.

L'ENDETTEMENT locatif à la Grande Borne ne date pas d'aujourd'hui. Il s'est développé dans les années 80. Déjà en 1992, la municipalité créait une commission sur l'endettement locatif, en associant les représentants des habitants. Puis, en 1994, en partenariat avec la Dass, l'Opievoy, la Sous-préfecture, le Conseil général et la Caf, est avancée l'idée d'une Commission locale de traitement des impayés (Clti). «*Nous la concevions, affirme Jean-Paul Yvert, adjoint au maire, comme un outil d'accompagnement des locataires en difficultés avec comme objectif de remobiliser les endettés dans le sens de la résolution progressive de leur problème d'impayé locatif.*»

Vers 1992, l'Amicale des locataires du quartier constate que, malgré les efforts, certaines personnes étaient dans l'impossibilité d'éponger leur dette, notamment les nouveaux retraités, les charges et les loyers ayant explosés alors que leurs revenus ne bougeaient pas. Depuis, la fracture sociale s'est élargie et l'Apl ne suffisait

plus. La situation était si préoccupante qu'elle ne pouvait plus être gérée par des bénévoles. «*Les pouvoirs publics devaient intervenir, confie M. Yvert, et c'est ainsi qu'est née l'association Décider en avril 1998. Avec ses deux salariés, la nouvelle association avait pour vocation d'appuyer individuellement les gens isolés en situation d'exclusion grave.*»



Jean-Paul Yvert, maire adjoint aux affaires sociales : la ville s'inscrit dans la dynamique de remobilisation des personnes en difficulté.



Contre la sauvagerie des expulsions (ici en 2002 à la Grande Borne), la ville et les locataires se sont toujours organisés en vue de remobiliser les familles face à leurs dettes locatives.

La volte face du gouvernement

La crise s'aggrave en 2005, avec la mise en marche d'une nouvelle disposition du gouvernement, visant à réduire les « crédits » destinés à compenser les pertes de loyers des bailleurs qui avaient obtenu des décisions judiciaires favorables. Et comme une mauvaise nouvelle n'est jamais orpheline, le moratoire Borloo de 2004 sur les expulsions est plutôt apprécié comme un simple effet d'annonce.

Raymonde Rogow, adjoint au Maire chargée du logement, s'offusque devant ce revirement de l'Etat qui jusque-là garantissait plus ou moins le paiement aux bailleurs des loyers des familles en grande difficulté. «*Depuis 10 ans, dit-elle, la ville a accompagné l'action de l'association Décider et de l'Amicale des locataires de la Grande Borne, avec pour objectif*

de permettre aux familles endettées de s'en sortir la tête haute. Un travail important a été accompli. Ce travail risque d'être remis en cause par les nouvelles dispositions gouvernementales qui intiment au Préfet ne plus couvrir les locataires endettés. C'est dans ce contexte que s'inscrit le geste fort de Martine Vincent.»

Les expulsions menacent toujours

Aujourd'hui, nous assistons à la réactivation des vieux dossiers d'endettement et à une accélération des procédures d'expulsions. Une réunion de la Clti serait convoquée normalement courant octobre. En attendant, une vingtaine d'associations représentant 20 secteurs de la cité, composées de personnes reconnues, ont vu le jour en un mois pour résister aux expulsions.

Or, en dépit de cette mobilisation et le fait que le droit au logement

est reconnu comme droit social depuis 1946, près de 600 familles grignoises sont susceptibles d'être exclues de leur logement pour raison de dettes locatives.

2005 a enregistré 42 expulsions de familles de leur logement ; pour 2006, ce chiffre est déjà dépassé. «*En dehors des squatters dont le traitement est différent, nous dit Jean-Paul Yvert, le paradoxe est que bon nombre de ces familles avaient repris le paiement de leur loyer !*»

Deux agents recrutés au CCAS pour s'occuper du dossier des expulsions locatives

Face au problème persistant de l'endettement locatif, la municipalité a toujours apporté sa garantie par un suivi sérieux de ces dossiers, et pour trouver des solutions dignes. On se rappelle en 2002, l'action résolue menée par le Maire, les élus municipaux, l'Amicale des locataires de la grande Borne, pour s'opposer à des expulsions inhumaines.

La ville a renforcé l'action du CCAS en recrutant deux personnes qui ont été particulièrement chargées du dossier des familles sous la menace d'une expulsion de leur logement. Elle s'adapte parfaitement à la loi de lutte contre les expulsions du 29 juillet 1998, qui a généré une nouvelle procédure de prévention des expulsions locatives pour impayés de loyer. C'est tout ce dispositif qui est aujourd'hui balayé par le gouvernement.

Martine Vincent rend sa médaille de l'Ordre national du mérite à Paris

Un acte de résistance contre les expulsions locatives

Martine Vincent, responsable de l'association Décider, a rendu le 27 septembre sa médaille de l'Ordre national du mérite à la Chancellerie de la Légion d'honneur, rue de Solferino à Paris. Elle était accompagnée par le Maire, des élus et des représentants de locataires de tous les secteurs de la Grande Borne. A cette occasion, une lettre au président de la République a été remise.



La délégation grignoise devant la chancellerie à Paris.

MARTINE VINCENT, figure connue de la Grande Borne dans la lutte contre les expulsions, a choisi de remettre sa médaille de l'Ordre du mérite qui lui a été décerné «*au nom de tous ceux qui luttent contre l'exclusion*», précise-t-elle. Car avec le temps, et face à la multiplication des expulsions locatives de familles modestes, «*qui commençaient, ajouta-t-elle, à se remobiliser pour payer leur loyer et sortir de la spirale de l'endettement, cette médaille était entrée en contradiction avec la réalité.*»

L'entrevue à la Chancellerie

Devant l'entrée de la Chancellerie de la Légion d'honneur, Jacques Ladsous, ancien président du Conseil supérieur du travail social, qui avait remis la décoration à M. Vincent en 2001 sur proposition du ministère du Logement, attendait la délégation grignoise. Chaque participant arborait une médaille du mérite fictive en signe de solidarité.

Une délégation, composée de Mme Vincent, M. Ladsous et du maire Claude Vazquez, était reçue par le Secrétaire général adjoint

de la Chancellerie qui avait accepté d'écouter de vive voix les raisons de la démarche. A l'issue de l'entrevue, un compte rendu était présenté aux Grignoises qui ont fait le déplacement.

Il en ressort que la Chancellerie, par le biais de son secrétaire général-adjoint, s'est montrée très touchée par la signification de ce geste de restitution de la médaille du mérite. Avant cette date, seuls le maire d'Oradour-sur-Glane, après le massacre nazi, et l'abbé Pierre avaient accompli une telle démarche.

Le haut fonctionnaire, tout en acceptant de prendre la médaille, s'est adressé à Martine Vincent pour lui dire que «*le titre de chevalier de l'Ordre du mérite est une distinction que l'on conserve à vie. Si les choses qui vous ont amené à réagir s'arrangent, vous pouvez toujours venir reprendre votre décoration*». Il a promis également de remettre au Président de la République la lettre des habitants et professionnels du quartier de la Grande Borne qui lui était destinée.

Les expulsions contrarient le travail patiemment réalisé

Le 5 juillet dernier une première cérémonie de remise la médaille s'est déroulée dans une salle de la Maison de quartier Marie-Curie archi comble. Martine Vincent a expliqué le sens de son geste devant de nombreux habitants du quartier, d'élus locaux, de personnalités, et sous les objectifs des caméras de télévisions et de photographes de la presse.

Martine a été, entre autres, choquée par l'expulsion début juillet de deux familles de Rmistes qui avaient pourtant commencé à régler leurs arriérés de loyer ! La responsable de Décider estima que le revirement de l'Etat, qui jusque là se portait garant des locataires en difficultés auprès des bailleurs, a mis à mal «*dix ans de travail de proximité. Comment voulez-vous remobiliser des personnes sur leur loyer et leurs dettes s'ils n'ont plus de temps pour se retourner, s'interrogea-t-*

elle. C'est pour ces raisons que je rends ma médaille, mais pas mon tablier.»

Hasard malheureux, en cette matinée du 27 septembre, sur la rue de la Grande Borne, alors que la délégation du Conseil municipal conduite par le Maire et les représentants du quartier entourant Martine Vincent, s'apprêtait à prendre la route vers Paris, une famille se faisait expulser de son logement, sous l'œil de cinq policiers ! Une expulsion de plus, qui explique et donne tout son sens à la décision de Martine Vincent.

Le maire de Grigny et Jean-Paul Yvert, son adjoint aux questions sociales, ont à plusieurs reprises écrit et demandé à être reçus à la préfecture de l'Essonne, afin de trouver une solution humaine au problème des dettes locatives. S'adressant à Martine Vincent, le Maire l'a «*assuré, au nom du Conseil municipal, partager (votre) amertume et comprendre le sens de (votre) décision. Nous sommes à vos côtés pour aider les familles en difficulté à refaire surface, notamment par le biais de la Commission locale de gestion des impayés. Votre refus hautement symbolique, exprime un non à la fatalité... L'expulsion est un constat d'échec, affirmait le Maire. Depuis des années, un travail formidable est mené collectivement à Grigny pour que la solution de l'endettement ne soit pas l'expulsion... Nous témoignons de notre refus de cette société de violences, nous voulons, en revanche, une société de solidarité, de devoirs et de droits...*»

Amicale des locataires 01 69 45 66 85.

Avec les acteurs locaux

Le point sur la négociation engagée avec l'Etat pour continuer les actions du projet de Ville

C'est une tradition à Grigny : les habitants qui participent activement à la vie locale sont régulièrement informés et invités à des réunions de travail sur le projet de ville par le Maire et la municipalité. Il s'agit des responsables des associations, des conseils syndicaux de copropriété, des parents élus dans les conseils d'école, des participants aux conseils de voisinage, des membres du Conseil consultatif des habitants. ce sont les «acteurs locaux», tous contribuant sous des formes diverses à notre vie locale. Ils étaient invités le 5 octobre au Centre culturel pour faire le point sur la poursuite des évolutions de Grigny.



GRIGNY arrive à une étape importante de son Projet de Ville. La commune a engagé avec l'Etat des négociations sur des programmes d'actions et des moyens financiers pour couvrir la période 2007-2012. Le nouveau Contrat Urbain de Cohésion Sociale, qui est en préparation, constitue le volet éducatif et social du projet. Afin que ces changements de procédure ne se traduisent pas par un recul des moyens financiers pour Grigny, la

mobilisation de tous les acteurs de la vie locale sera décisive. Pour le volet urbain du projet, c'est l'ANRU (agence nationale de rénovation urbaine) qui apporte les subventions d'investissements pour les réhabilitations ou constructions d'équipements publics réalisés par la ville, les rénovations de logements et de bâtiments réalisées par l'Opievoy sur la Grande Borne, les travaux d'aménagement (voiries, parkings, passage sur l'autoroute) réalisés

par l'agglomération. Deux dossiers importants concernant la Grande Borne et Grigny 2 ont été déposés à l'ANRU pour être subventionnés. **L'Agence a attribué un taux de subvention d'investissement à 100% pour les équipements réhabilités ou construits par la ville. Grigny est à ce jour la première ville à obtenir ce taux maximum !** Cela concernera des écoles, des équipements sportifs, des locaux pour les jeunes et des maisons de quartier dans le cadre de projets

d'évolution des grands ensembles de la Grande Borne et Grigny 2. En centre ville, le groupe scolaire déjà réalisé et le nouveau gymnase à venir, sont financés par l'ANRU. Sur Grigny 2 est également lancée une étude prospective pour élargir la réflexion collective sur des questions importantes comme le stationnement, les dérives du peuplement, la maîtrise des charges, le désenclavement et la liaison en centre-ville.

Un projet éducatif et social qui exige un engagement de l'Etat

CE nouveau document contractuel avec l'Etat, le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), d'une durée de trois ans, reconductible, prend en compte l'ensemble des dispositifs existant sur le territoire : le Contrat Educatif Local, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la réussite éducative ..., comme le contrat passé avec l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) qui lui regroupe l'ensemble des opérations urbaines (construction d'équipements, aménagements urbains, réhabilitations...)

LES ENJEUX DE LA NÉGOCIATION

Ce contrat permettra d'obtenir des moyens pour continuer le Projet de Ville dans ses dimensions sociales, éducatives, et poursuivre avec les habitants la transformation de Grigny, comme le permettaient les conventions thématiques du GPV. Ces conventions constituaient déjà à l'époque une exception au niveau national en faisant du projet de Grigny un projet humain.

LES PRINCIPALES PRIORITÉS QUE NOUS FERONS VALOIR DANS LA NÉGOCIATION AVEC L'ETAT.

- l'Emploi et le développement économique. Objectifs : assurer une offre de formation adaptée aux besoins locaux, améliorer l'accès à l'offre existante, faire de l'emploi des jeunes une priorité particulière.
- la Jeunesse. Particulièrement malmenée en matière d'emploi, santé, logement, études, transports et citoyenneté, elle regorge pourtant de talents, d'initiatives positives et de réussites variées.

C'est pourquoi l'action municipale en direction de la jeunesse s'organise autour de 3 axes :

- Aider la jeunesse à se construire un avenir
- Mobiliser les habitants et les institutions pour l'avenir de la jeunesse
- Promouvoir des initiatives citoyennes pour développer la qualité du vivre ensemble.

Des actions fortes et ciblées seront inscrites dans chaque domaine du CUCS.

- la Santé. Objectifs : renforcer l'offre de santé publique et de santé scolaire ; développer des actions de prévention et de dépistage des pathologies à la hauteur des carences constatées.
- la Citoyenneté et la prévention de la délinquance. La politique du tout sécuritaire va à l'encontre de la conception de la Municipalité : c'est bien le chômage, la mal vie, la précarité, l'exclusion, la ségrégation qui peuvent conduire à des dérives du comportement. Dans ce contexte, la Ville exige les moyens de renforcer : les dispositifs de prévention de la délinquance ; les actions visant à renforcer le lien social, le dialogue entre adultes et jeunes, jeunes et institutions ; elle mobilise l'ensemble des partenaires pour agir pour le retour de la police de proximité dans les quartiers.
- la participation des habitants, l'accompagnement social, l'intégration, l'égalité des chances, l'action contre les discriminations. La participation des habitants est, pour la Municipalité, la clef de la réussite du projet éducatif et social de Grigny. Les moyens des structures oeuvrant dans le domaine de la participation des habitants (CCH, comités de quartier, conseils de voisinage) du lien social (maisons de quartier, médiateurs, services jeunesse, retraités, Centre Communal d'Action Social...) doivent être renforcés ainsi que ceux des associations.

Les chantiers financés jusqu'en 2007(*)

- **Le secteur scolaire de la Grande Borne s'enrichira de nouvelles réalisations.** L'école de la Licorne, Langevin/ Perrin sera réhabilitée à partir de l'été 2007 (tout comme le Chat Botté/Petit Poucet à Grigny2 dès fin 2006). Deux nouveaux groupes scolaires : Labyrinthe et Dédale1, verront leurs travaux lancés dès l'été 2007.

- **Un nouvel espace jeunes verra le jour en centre ville,** à la place de l'équipement actuel place Henri-Barbusse qui sera démolie. Début des travaux pour fin 2006.

- **La salle de musculation du Labyrinthe bénéficiera d'une extension.** L'entrée du Parc des sports sera «relookée» et ses vestiaires agrandis. Les travaux du nouveau gymnase en centre-ville débiteront en cette fin d'année.

- **des aménagements des espaces extérieurs des Patios débiteront en septembre 2007.**

- **les travaux de réhabilitation de la Maison de quartier de Grigny 2 ont commencé.** La construction de la nouvelle maison de quartier des Tuileries débute ce mois-ci.

(*) ANRU et hors ANRU



Vie des entreprises locales

Helicolporteur

La distribution a des ailes

Le colportage de vos supports de communication et d'information entre de bonnes mains, et en un tour de main par des jeunes de Grigny.

HELICOLPORTEUR c'est l'histoire de trois copains, qui un jour décident, alors qu'ils sont encore lycéens, de créer une entreprise et éviter les humiliations des refus de travail pour cause d'origine des parents ou d'adresse.

Aujourd'hui, à 21 ans, Edoou Nazim, Youssef El Ahmadi, de Grigny2, et leur ami Samir Kessar de Corbeil font leurs premiers pas vers la réalisation de leur rêve



De gauche à droite : Nazim Edoou, Samir Kessar et Youssef El Ahmadi.

lycéen. Leurs BTS en poche - informatique pour le 1^{er} et de comptabilité pour les deux autres - ils ont en effet fondé une petite entreprise de distribution de produits

de communication et d'information (prospectus, tracts, dépliants, brochures, bulletins d'informations, catalogues...) Une distribution qui se veut selon

nos trois jeunes entrepreneurs, «aussi rapide, sérieuse que sécurisée, et à des prix très compétitifs.» Ils garantissent, font-ils remarquer avec conviction, «les résultats de notre mission en termes de qualité, de délais et de prix, grâce à un suivi quotidien de la distribution des produits de communication.»

La volonté de réussir

Avant de lancer Helicolporteur, nos trois jeunes passent, évidemment, par des « petits boulots », histoire d'économiser un peu d'argent pour l'accomplissement de leur objectif de créer leur propre emploi.

Ils commencent par étudier le marché, découvrent qu'il y avait de quoi faire, et, aidés par un éducateur de l'association Apsee de Corbeil, ils arrivent à élaborer leur plan après avoir rencontré

plusieurs autres créateurs d'entreprises.

Ils s'installent dans un premier temps à Corbeil, exécutent des tests de distribution. L'essai est concluant, la «mayonnaise» prend, ils viennent sur Grigny, aux Radars.

Avec l'aide de la Direction municipale des actions économiques et sociales de Grigny, Nazim, Youssef et Samir prennent contact avec de nombreuses entreprises. Les premiers contrats sont signés, l'affaire démarre, et les espoirs de nos jeunes aussi. Ils méritent des encouragements bienveillants.

Contact : Helicolporteur
Zone des Radars.
7, rue Jean-Jacques-Rousseau,
Grigny
Tél. : 06 13 13 37 83
Mail :
contact.helicolporteur@voila.fr

FIN DES
INSCRIPTIONS

Familles en difficulté

Demandez une allocation de fin d'année

AFIN que personne pour les fêtes de fin d'année, le Conseil général et la municipalité de Grigny reconduisent diverses aides aux familles démunies. Les aides du Conseil général se matérialisent par l'allocation EDF-combustible, le Noël des enfants de chômeurs et une allocation Noël personnes âgées titulaires de l'allocation supplémentaire. Les aides municipales portent sur la distribution d'un colis de Noël pour le réveillon avec animation, allocation aux personnes âgées titulaires de l'allocation supplémentaire ou équivalente, mandat aux jeunes chômeurs de moins de 20 ans inscrits à l'ANPE. Toutes ces aides sont liées à des conditions de ressources et/ou à la situation familiale. Les personnes qui désirent s'inscrire doivent se présenter du lundi 25 septembre au

mardi 24 octobre inclus à la mairie au Centre communal d'action sociale (CCAS) les lundis, mardis et jeudis de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, munis des justificatifs suivants : livret de famille ; justificatifs de ressources (3 derniers bulletins de salaire du foyer, 3 derniers décomptes d'Assedic du foyer, dernier talon de pointage et notification des Assedic, dernier talon de retraite + retraite complémentaire, pension d'invalidité) ; avis d'imposition ou de non-imposition 2006 ; attestation de la CAF de moins de trois mois ; justificatif de domicile et quittance EDF/GDF et/ou certificat d'hébergement ; certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans ; jugement de divorce ou de séparation ; relevé d'identité bancaire ou postal (personnes âgées).
Renseignements complémentaires : 01 69 02 53 53

Extension des activités de la CIM

Enquête publique du 16 octobre au 18 novembre 2006

LA société Compagnie maritime industrielle (CIM), située en bord de Seine à Grigny, souhaite accroître sa capacité de stockage. Cette demande fait l'objet d'une enquête publique.

LE DOSSIER EST CONSULTABLE EN MAIRIE DE GRIGNY :

- les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
- le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h ;
- le samedi de 8 h 30 à 12 h

Un commissaire-enquêteur sera présent à la mairie :

- lundi 16 octobre de 9 à 12 h
- mardi 24 octobre de 16 h à 19 h ;
- samedi 4 novembre de 9 h à 12 h
- lundi 6 novembre de 14 h à 17 h
- samedi 18 novembre de 9 h à 12 h.

Toute observation peut également être adressée par écrit.

FIN DES
INSCRIPTIONS

Le ticket loisirs jeunes

Pour les jeunes de 6 à 15 ans

Le ticket loisirs jeunes de la Caf de l'Essonne est une aide financière individuelle pour les enfants des familles de l'Essonne à ressources modestes. Les parents peuvent ainsi inscrire leurs enfants à l'activité artistique, culturelle ou sportive de leur choix. Le ticket, valable pour l'année scolaire 2006-2007, est adressé automatiquement aux familles esson-

niennes dont les enfants sont nés entre le 1^{er} janvier 1991 et le 31 décembre 2000, au début du mois de septembre.

Après l'inscription de l'enfant auprès d'une structure de loisirs à but non lucratif (rattachée à une fédération ou agréée), l'attestation d'inscription du ticket loisirs jeunes est à retourner à la Caf, impérativement avant le 31 octobre 2006. La caisse verse alors directement à la famille, la somme qui lui est due.

Le ticket correspond à une valeur comprise entre 43 et 120 euros pour un quotient inférieur ou égal à 578 euros.

Pour en savoir plus :
www.essonne.caf.fr
Aide et conseil technique pour les interventions financières
3 à 7, avenue Aristide Briand
91298 Arpajon cedex
Tél. : 01 69 26 85 40



Le conseil municipal unanime : vers un lieu de culte musulman à Grigny

C'est à l'humanité que le conseil municipal a décidé le 25 janvier 2005, de mettre en place une commission extra municipale, composée d'élus de la majorité et de l'opposition, et de représentants de L'Union des Musulmans de Grigny, pour développer le dialogue et accompagner la construction d'un lieu de culte répondant aux besoins.

PRES de deux ans après, les réunions de cette commission, les échanges avec la Préfecture et le travail avec l'avocat de la ville ont permis de franchir une étape nouvelle.

Le 18 octobre 2006, c'est toujours à l'unanimité que le Conseil municipal a délibéré pour mettre à disposition de l'Union des Musulmans de Grigny un terrain, sous la forme d'un bail emphytéotique administratif. Par cette délibération également, le Conseil municipal «décide de poursuivre le travail de la commission extra municipale tout au long des étapes conduisant à l'édification d'un lieu de culte musulman à Grigny (concertation pendant l'élaboration du dossier de permis de construire) et au-delà, pour l'examen des questions qui se poseront entre le bailleur et le preneur, notamment celles qui sont prévues dans le bail.»

Réouverture du gymnase du Labyrinthe

Une réhabilitation réussie

Fermé en janvier 2005 pour des travaux de réhabilitation, le gymnase du Labyrinthe était remis à la disposition du public et des scolaires à partir du 25 septembre. L'équipement sportif a totalement changé de peau.

L'ENCEINTE sportive de la Grande Borne est méconnaissable, de l'avis même de ses habitués. Epâtée par le renouveau du gymnase, une petite fille en visite de l'équipement avec ses camarades d'une classe de CE2 de l'école du Bélier, fit cette observation qui a fait rire tout le monde : «Le gymnase était bien malade avant.» La réhabilitation de l'édifice sportif est une réussite : clarté des salles, renouveau des sols et des équipements, portes coupe feu, toilettes intérieures dont deux pour handicapés, trois vestiaires sécurisés dotés de douches, salle polyvalente fonctionnelle, nouveaux locaux de rangement du matériels... Bref, le gymnase du Labyrinthe a été totalement remis à neuf, au grand bénéfice des établissements scolaires du quartier, des associations et du public. La salle de musculation quant à elle va bénéficier d'un agrandissement : les travaux débutent en octobre.

Un bel équipement à préserver

La municipalité qui s'applique, malgré ses limites budgétaires, à étoffer et moderniser ses équipements



ments de proximité, notamment au profit des jeunes, a tout fait pour voir le gymnase du Labyrinthe réhabilité. Coût de l'opération : 875 000 euros. Marcelle Lo Pinto, du service municipal des sports (secteur équipement), nous apprend que le service a organisé «plusieurs visites

d'élèves des écoles et des collèges, afin de leur faire découvrir cet espace sportif rénové, mais aussi de les sensibiliser sur l'importance des travaux réalisés et l'effort financier consentis». Un investissement remarquable qui mérite l'engagement de tous ses usagers quant à sa préservation.

Maison de quartier de Grigny 2 en travaux

Les activités déployées sur d'autres lieux

Ça devenait urgent : l'état du bâti de la maison de quartier Pablo-Picasso, en plein cœur de Grigny 2, rendait difficile la poursuite des activités. Déjà, la grande salle était fermée pour raisons de sécurité. Aujourd'hui, le centre est totalement fermé pour des travaux de complète réhabilitation qui dureront jusqu'en août 2007. Mais que l'on se rassure, la ville a anticipé, et les activités sont redéployées sur d'autres lieux. **Activités autour du projet social** : on les retrouve dans les locaux rue Vlamincq. **L'aide aux devoirs** est déplacée sur le groupe scolaire Elsa-Triolet/Gérard-Philippe pour les CLAS, et à l'espace Vlamincq pour celle de l'AFG.

La couture organisée par l'AFG est hébergée en salle de l'AG2. **L'alphabétisation** est transportée à la Ferme Neuve, ainsi que la bibliothèque. **Le service de médiation/conseil de voisinage** se retrouve à l'espace Vlamincq. **Le yoga** se pratique en salle de l'AG2. **L'association franco-indienne** poursuit des activités à la salle des sports. **Les permanences de Nouvelles voies**, la CAF et l'écrivain public sont transportées à la Ferme Neuve. **Pour tous renseignements** : jours, horaires, intervenants, contenus, n'hésitez pas à contacter l'administration du Centre à la Ferme Neuve, 01 69 02 45 84.



Il a fallu faire ses cartons pour permettre les travaux de réhabilitation du centre Pablo-Picasso, qui rouvrira dans ses locaux rénovés en août 2007.

Du côté des associations

ACEF (Association culturelle et d'entraide familiale)



Propose des cours de langue Hmong pour tous dès l'âge de 6 ans. Le tarif est de 2 euros par enfant et l'adhésion annuelle est de 3 euros. L'association

apporte aussi son soutien aux enfants dans leurs études et aux familles rencontrant des difficultés.

ACEF - Maison des associations - 1, rue du Minotaure, Grigny, 01 69 06 25 98

Réunion d'information l'ANPNOGD

L'Association nationale des pupilles de la nation, des orphelins de guerre ou du devoir, délégation de l'Essonne, invite tous les orphelins de guerre ou de devoir, les pupilles de la Nation à participer à la réunion d'information qui se tiendra le mardi 7 novembre 2006 à 14 h 30 à la salle de la Sapinière haute, rue Condorcet, zone des Radars (près de l'hôtel Formule 1) à Grigny. Renseignements : Guy Ollivier au 01 69 06 10 63

Enquête de l'insee

LES LOYERS ET LES CHARGES

Jusqu'au 21 octobre 2006, l'Insee réalise une enquête sur les loyers et les charges des habitations. Ceci afin de mesurer leur évolution au regard des caractéristiques des logements. Des ménages grignois seront sollicités. Ils recevront au préalable une lettre formulant l'objet du questionnaire et le nom de l'enquêteur chargé de les interroger. Nous vous remercions de réserver un bon accueil à cet enquêteur qui sera, obligatoirement, muni d'une carte officielle l'accréditant.

Une semaine animée pour les retraités

La semaine nationale des retraités et personnes âgées, dite semaine bleue, est un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle. C'est aussi l'occasion, pour les aînés eux-mêmes, de participer à maintes manifestations conviviales.

Les Grignois sont invités, le lundi 16 octobre après-midi aux portes ouvertes du foyer André-Laudat pour découvrir (voire acquérir) les œuvres artistiques réalisées par les aînés. Pour les retraités, le programme des autres jours de la semaine est très riche. Le mardi 17 octobre la Ferme Neuve, un stage organisé par la Prévention routière qui permet d'actualiser ses connaissances du Code de la route, d'évaluer ses pratiques de conduite, d'aborder divers thèmes tels que l'insécurité routière, de conduire avec un formateur... La journée débute à 8 h 30 avec un petit-déjeuner, est entrecoupée du déjeuner (au foyer restaurant, tarif selon qu-

tient familial) et est close à 17 h 30 par la remise des attestations autour d'un pot convivial. Pour le jour des enfants, le mercredi 18 octobre, un concours de pêche est proposé où les aînés pourront initier et transmettre leur passion aux enfants. À 9 heures, à la Maison des enfants et de la nature, seront présentées les consignes. Les coupes retraité-enfant titilleront le poisson jusqu'au retour à la maison des enfants et de la nature pour la remise des coupes aux vainqueurs et un vin d'honneur. Après, c'est la détente ! À 14 h 30, le centre culturel Sidney-Bechet propose de chanter et danser, lors goûter dansant animé par Joël Dalle.

LA SEMAINE BLEUE

www.semaine-bleue.org
Du 16 au 22 octobre 2006



Jeunes et vieux, ensemble !

Pour le jeudi 19 octobre, une escapade à Sancerre est proposée avec découverte de la ville fortifiée, déjeuner au restaurant, visite de la maison des Sancerre (dégustation du célèbre cru et de crottins



de Chavignol) et d'un musée consacré à la sorcellerie. Retour à Grigny au foyer André-Laudat pour, le vendredi 20 et le samedi 21 octobre, où sont organisés respectivement un grand logo et un rendez-vous avec Élisabeth Été, premier maire adjoint en charge du secteur retraités, pour débattre des activités passées et des projets et attentes. Renseignements, modalités, inscriptions : 01 69 43 27 60 ou 01 69 06 14 38.



Un dimanche de fête



Quatrième édition de l'initiative "Mon village en ville", dimanche 1er octobre à la Ferme Neuve. Le temps d'une journée, le centre ville de Grigny s'est transformé en foire de province : stands de spécialités gastronomiques de toutes nos régions, artisans et artisanat d'art, auberge sous toile le midi pour un déjeuner au son de l'accordéon, animations de rue toute la journée, pressage de raisin, mini-ferme avec ses animaux... Une journée de souvenirs pour les Grignois du Village d'avant l'éclosion urbaine, une journée de fête pour les visiteurs venus de tous les quartiers de la ville.



Succès de l'animation de l'Orme du Bout qui pressait le raisin "à l'ancienne" avant d'en offrir le breuvage.



Les lauréats du concours des balcons et jardins fleuris, récompensés par le Maire, pour la "photo de famille".



À l'auberge de la ferme, on a déjeuné au son des airs d'accordéon d'autrefois.



Le maire Claude Vazquez a remis la Médaille de la Ville à Gustave Godefroy, descendant de la famille qui dirigea la Ferme Neuve et ses terrains agricoles au début du siècle.

Patrimoine de Grigny

Un tableau et une pendulette de retour à la Ferme Neuve



LORS du dimanche "Mon village en ville", deux objets d'art originaires de Grigny ont retrouvé leur place à la Ferme Neuve. Il s'agit du tableau représentant Ernest Godefroy, qui dirigeait la Ferme Neuve au début du siècle.

Ce tableau a été peint par Charles Gary dans son atelier parisien au 7^e étage d'un immeuble qui appartenait à Ernest Godefroy. Le tableau reste à Paris quand les Godefroy quittent la Ferme Neuve en 1923, puis à Manosque et est de retour à Paris en 1984, pour être enfin offert à la ville de Grigny par Monsieur Gustave Godefroy (en photo devant le tableau), petit-fils d'Ernest.

Est également revenue à la Ferme Neuve, une pendulette, du XIX^e siècle appartenant à la mère d'Ernest Godefroy, Mme Blanche Demouchy qui dirigeait la Ferme Neuve de 1881 à 1886. La pendule a également séjourné à Paris place Gambetta, avant de retrouver enfin son écrin d'origine.



Le père Bailly a quitté Grigny

Le 30 septembre en Mairie, une rencontre s'est tenue à l'occasion du départ du Père Michel Bailly. En présence des représentants des communautés chrétiennes de Grigny et d'élus, le maire Claude Vazquez a rappelé la présence forte du prêtre dans la vie locale et son engagement pour le dialogue entre les cultures et les religions.



Le père Michel Bailly (au centre de la photo).

APRÈS 14 ans de vie à Grigny, le père Michel Bailly a quitté ses responsabilités sur le secteur paroissial de Grigny/Ris-Orangis (le père Gérard Marle le remplace). Il «émigre» à Issy-les-Moulineaux, pour prendre la responsabilité d'une maison d'accueil de retraités et de prêtres exerçant à l'étranger.

Avant Grigny, Michel Bailly exerçait à la Courneuve. Il tient d'ailleurs à préciser : «J'ai toujours exercé dans les cités populaires dans plusieurs villes de banlieue. Je connais la misère sociale, les dégâts du chômage, les

difficultés des familles, mais aussi leurs ressources de cœur. Travailler en milieux populaires, ajoute-t-il, est la vocation de notre Congrégation des Frères de la Charité.»

La solidarité et la diversité généreuse

Avant le verre de l'amitié, le Maire a salué le prêtre dans une brève allocution au nom du Conseil municipal : "à Grigny, nous voulons relever un formidable défi, celui de bien vivre ensemble dans la diversité de nos convictions, de nos cultures, de nos reli-

gions. Ce n'est pas facile dans une société qui crée souffrances et exclusions, mais nos mobilisations montrent le chemin et nos actions ont souvent convergé en ce sens". Michel Bailly devait répondre que «par le fait de nos responsabilités, très vite nous avons eu l'occasion de nous rencontrer pour des questions touchant à la ville, à la vie des gens de nos quartiers et aussi pour le service des communautés chrétiennes. J'ai toujours bien apprécié nos rencontres, libres et respectueuses de ce que nous sommes et de ce que nous représentons».

Procession

Les reliques de Sainte Thérèse à Grigny

Pour les quarante ans des diocèses d'Île-de-France, les reliques de Sainte Thérèse de Lisieux ont parcouru les départements franciliens à l'occasion de processions. Mercredi 4 octobre, ces reliques étaient accueillies dans l'après-

midi à Grigny, en présence du maire, pour être portés jusqu'au relais paroissial de la Grande Borne. Puis en début de soirée, elles étaient acheminées jusqu'à l'église Notre Dame de toute Joie, à Grigny2.



Sport

Judo Club Grigny

Tracy Ory dans l'élite française

TRACY Ory obtient haut la main son entrée au Pôle France de Brétigny, ultime étape avant de rentrer dans la cour des grands à l'I.N.S.E.P. Après ses deux titres de championne de l'Essonne F.F.J.D.A. et U.N.S.S., elle est en passe d'obtenir sa ceinture Noire. L'activité judo se diversifie pour la rentrée au sein du Judo Club Grigny, puisqu'elle ouvre des cours de remise en forme (préparation physique).

Par ailleurs, l'activité de l'éveil judo pour les 4-6 ans, se poursuit. Les enfants bénéficient d'une pédagogie adaptée, qui contribue activement à leur développement physique et intellectuel. «*Si les très jeunes ont besoin de pratiques physiques, précise Olivier Mesnage, professeur de judo, celle-ci ne doit pas se faire dans n'importe quelle condition. L'éveil judo vise à faciliter l'apprentissage du judo, mais aussi ouvrir la perspective à d'autres activités artis-*

tiques. Il prédispose également l'enfant à construire dans le futur des relations sociales de qualité.» Rappelons que les cours sont assurés par Pierre Mallet, ceinture noire 5^e dan, arbitre national F4, et Olivier Mesnage, ceinture noire 4^e dan, arbitre national F4.

Renseignements auprès du président Jean Luc Bernal au 06.78.98.77.44

TRÈS BONS RÉSULTATS D'AUTOMNE

Les 5 judokas, présentés lors du 2^e challenge d'automne, ont conquis une place sur le podium. Cette compétition se déroulait à Brunoy le 8 octobre dernier : en catégorie benjamin(e)s William Olive (30 kg) 3^e, Laura Arneur (40 kg) 3^e, Emel Sirmaketan (44 kg) 2^e, Maëva Greffion (57 kg) 2^e ; en catégorie juniors-seniors Lucas Olive (60 kg) 2^e.

Petite enfance

Semaine du goût

Les tout-petits zooment sur leur assiette

A l'occasion de la semaine du goût, Céline et Aurélie, cuisinières au pôle municipal petite enfance, invitent "les petits gourmets" à voyager à travers de nouvelles saveurs. Une initiative pour sensibiliser les petits à la nutrition.

Découvrir le goût des aliments passe par une perception sensorielle du contenu de l'assiette. En effet, les cinq sens sont mis à contribution : la vue avec l'appréciation des couleurs, formes, aspect général ; l'odorat ; le toucher avec la bouche (mais souvent avec les mains pour les plus petits) qui permet d'évaluer la consistance (dureté, mollesse, onctuosité...) ; la gustation qui révèle les saveurs (sucre, sel, amertume, épice...) ; l'ouïe avec les bruits de mastication de produits crous-

tillants, craquants... Force est de constater qu'il ne peut y avoir l'unanimité.

Mais il est important de montrer aux enfants, dès le plus jeune âge, la richesse organoleptique des aliments et ne pas juger a priori.

Les professionnelles de la petite enfance entoureront les bambins pour ce voyage dans les saveurs au travers de menus concoctés spécialement pour eux, voici la carte des déjeuners de la semaine : Lundi 16 : pamplemousse à la cannelle ; cuisse de lapin à la moutarde, pâtes fraîches ; compote. Mardi 17 : tomates dégoussées ; croustillant au thon, gratin d'artichaut à la niçoise ; plateau de fromage. Mercredi 18 : velouté de concombre ; rôti de veau aux figues, pommes de terre ; poêlée de fruits au romarin. Jeudi 19 :



velouté d'asperges ; courgettes farcies, riz ; salade de fruits. Vendredi 20 : tarte provençale ; gratin de poisson aux tomates ; fromage blanc aux fruits.

Le potager de la crèche

Le jardin extraordinaire des enfants

Le saviez-vous ? Depuis trois saisons à la crèche collective à la Maison de la petite enfance en centre ville, les tout-petits sèment et récoltent leur production.

C'EST dans le cadre d'un projet inter services municipaux, qui comprend l'éducation à l'environnement, que l'idée de la création d'un potager est née. D'un côté, la crèche collective qui a la volonté de s'approprier l'espace autour de la crèche ; de l'autre l'équipe qui développe les projets autour de l'environnement avec la directrice de la Maison des enfants et de la nature (MEN), Anne Brochet. Un échange de savoir-faire s'effectue entre les deux équipes : d'un côté, Valérie Chenard (directrice adjointe de la MEN) et Laurence Boutet, animatrice spécialisée à la MEN et de l'autre les professionnelles de la Petite enfance de la crèche. L'équipement est constitué de trois bacs d'une hauteur adéquate à la taille des petits jardiniers, ainsi que de mini-outils, pelles et autres râtaux.

L'intérêt est de sensibiliser les enfants à l'environnement par une approche sensorielle (cf. article semaine du goût) avec, en plus, la notion du temps... En travaillant au potager une heure chaque jour, ils ont pu observer l'évolution de la pousse de leurs tomates, cerises, courgettes, herbes aromatiques... Puis, ils retrouveront leurs récoltes dans leurs assiettes !

Un médecin de la PMI est associé au projet en qualité de conseil. Un exemple, parmi tant d'autres : pas de pommes de terre, car si le bulbe est comestible, la fleur est toxique ! Pour les prochaines semences, à la fin de l'hiver 2007, le jardin sera recréé à La Caravelle dans le quartier de la Grande Borne.



Triathlon

De bons résultats pour l'USG

A COSNE-SUR-LOIRE

Quatre athlètes de l'USG ont pris part au Triathlon moyenne distance (2,5 km de natation, 92 km en vélo, 18 km en course à pieds) de Cosnesur-Loire le 17 septembre.

Quatre participants de L'USG et un podium. Florence Martin-Mahe a pris la 1^{ère} place en 5 h 25 et beaucoup d'applaudissements.

A BONDOUFLE

Par ailleurs, en sprint (400 m, 16 km et 4 km en CAP) par équipe mixte à Bondoufle le 24 septembre, encore un podium pour Florence Martin-Mahe et son équipe, Philippe Thibaudot et François Violet, vice champion de l'Essonne par équipe.

Entreprises sportives

Une belle première !

DIX équipes se sont rencontrées pour le tournoi de football interentreprises organisé par la Mission locale de Grigny samedi 30 septembre au Stade Jean Miaud. Les personnels des entreprises Brake France, STMG, ES Telecom, MG Viandes, Chomette, Coca Cola, Groupe Parisien, MGCE, le salon de thé Meknès, les personnels de la Mission locale, du pôle Initiative Emploi et du service municipal du développement économique, les

associations Vivacités, le CASC de Grigny ont participé sur le terrain pour certains, financièrement ou matériellement pour d'autres, à la réussite de cette journée. La coupe est revenue à l'équipe du CASC (Comité d'action sociale et culturelle du personnel communal), qui a gagné au tir au but 6 à 5, contre l'équipe de STMG 1. Les trophées étaient remis par Donat Vent, maire adjoint aux sports, et Michel Arsendeau, directeur de la mission économique.



Vendanges dans un jardin grignois

GEORGES Brivady, Régine et Dominique cultivent la même passion pour les bonnes choses de la terre. Leurs cours et jardins contigus ne sont qu'enfilades de treilles, citronniers, pieds d'amarantes, cognassiers ou laitues hors normes, délices des yeux, papilles et odorat. En ce doux matin de septembre, la famille a réuni quelques amis pour faire la vendange, en présence du maire Claude Vazquez. Un pied, chargé de petites grappes noires à grains serrés, court le long du jardin, sur quelque 20 mètres et produit à lui seul la majorité de la

récolte. La famille coupe avec entrain, remplit les seaux, pèse et illico passe le raisin dans l'égrainoir puis dans le pressoir. Un verre du jus rouge et brillant régale aussitôt les visiteurs. Le temps a suspendu son vol. Comme depuis toujours, avec les mêmes gestes, presque les mêmes outils, un savoir-faire se perpétue. Au-delà de cette journée, suivra tout le processus de fermentation avant la mise en bouteilles. Les soins attentifs à la vigne reprendront, quelques bouteilles seront prélevées et mises en terre, la continuité du cycle sera assurée.



Informatique
pour tous

Un espace public numérique à Vlaminck

DEBUTANTS ou initiés, vous êtes les bienvenus à l'espace numérique Olympe, aux locaux Vlaminck à Grigny 2.

Que ce soit pour vous initier, faire des recherches, créer des CV, apprendre, discuter en ligne, ou jouer, Christophe vous accueille et vous conseille aux horaires suivants :

- tous publics à partir de 26 ans : lundi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 17h
- retraités : mardi de 14 h 30 à 17 h
- 12-15 ans : mardi, jeudi et vendredi de 17 à 19 h, mercredi de 14 h à 17 h
- 16-25 ans : lundi et mercredi de 17 à 19 h.

À noter : pendant les vacances scolaires, les 12-15 ans peuvent venir à l'espace Olympe tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, et les 16-25 ans tous les soirs de 17 à 19 h.

Locaux Vlaminck, rue Vlaminck, 01 69 43 29 57

Expositions,
animations

Les collégiens de Jean-Vilar ont travaillé leur physique



LE 14 octobre (de 9 à 12 h et de 14 à 17 h) au collège Jean-Vilar (6, voie Athéna à la Grande Borne), il est encore temps de découvrir le grand pendule de Foucault de 4 m de haut et manipuler la dizaine d'installations illustrant divers aspects de la physique : mur de savon, puits sans fond, tornade, bulles géantes. Cette exposition, qui a reçu un prix de l'innovation éducative (concours national), a été fabriquée et mise en scène par les élèves avec la participation des associations Décider et Aries. A partir de 8 ans.

Dans le cadre de cette "physique en fête", nombreux ont été les curieux à se rendre, le 11 octobre, devant le centre Nelson-Mandela pour admirer un spectacle plutôt inattendu : bulles de savon géantes, lancement de fusées à eau, gyroscopes. Inscrption au préalable sur expophysiquejeanvilar@club.fr

Centre culturel Sidney-Bechet Soirées chansons

Dans le cycle «jeune chanson», après Doud' et Christophe de Barallon qui se sont produits en septembre, le centre culturel Sidney-Bechet propose, le vendredi 20 octobre à 20 h 30, de découvrir la jeune Anaïs Kaël et de savourer Dikès le vendredi 27 octobre à 20 h 30.

Le vendredi 20 à 22 heures, après Anaïs, place sera donnée à une autre génération : pour le 25^e anniversaire de la disparition de Georges Brassens, Gérard David fera partager l'amour des mots de ce grand chanteur-compositeur.

Informations et réservations : Centre culturel Sidney-Bechet 10, place Henri-Barbusse Tél. : 01 69 43 20 09

Anaïs Kaël chante l'amour...



PRIX Sacem, découverte régionale du Printemps de Bourges, lauréate 2005 du « Grand Zebrock », l'un des plus importants tremplins d'Île-de-France, Médaille d'or de la chanson à Saignelégier (Suisse) lors de la 39^e édition, Anaïs Kaël, à 25 ans, a déjà l'étoffe d'une grande. Accompagnée de son seul piano, sa musique vous rabote l'âme. Elle

chante l'amour entier, n'hésitant pas à pointer les faiblesses, sinon les défauts récurrents selon elle chez les hommes ; la gent masculine en prend pour son grade, mais c'est peut-être parce qu'elle idéalise la relation amoureuse à laquelle elle souhaiterait parvenir. **Tarifs : tout public : 9 euros ; étudiants, chômeurs, moins de 16 ans : 6 euros**

Gérard David chante Brassens...



La soirée se poursuit avec Gérard David qui chante l'écriture de Brassens avec fidélité et une grande sensibilité, pour

partager l'amour des mots et des idées. Guitariste et auteur compositeur, Gérard David accompagne plusieurs artistes de variété française ou internationale dont Frédéric François, Mike Brant, Serge Lama, et le lauréat du grand prix de l'Eurovision Idir. Pour le 25^e anniversaire de la disparition de Georges Brassens, poète épris de liberté, il interprétera, accompagné de Serge Ollivier à la contrebasse, des titres comme : Les copains d'abord, Margot, Les sabots d'Hélène, Les passantes, L'Auvergnat...

Tarifs : tout public : 9 euros ; étudiants, chômeurs, moins de 16 ans : 6 euros

Dikès chante toutes les musiques

LAURÉAT de nombreux prix - «Mans Cité Chansons», rencontres de Franconville, Grand Prix 98 du tremplin des Hauts-de-Seine -, Dikès, algérien de naissance, est un chanteur de l'essentiel et un véritable artiste. Sa voix au timbre rocailleux et chaud, porte en lui toute la lourdeur d'un vécu de plaies et de bosses. En 1999, il sort son premier CD intitulé «À vif».

Aidé par différents auteurs, son répertoire, histoire de désirs, de shoots, de voyages mêle airs sauvages, tziganes ou blues. Il participe aussi au collectif de musiciens «Mon côté punk» qui rencontre,



notamment aux côtés de Loïc Lantoin, un très grand succès depuis quelques mois. Leur musique est en effet un véritable appel à la joie.

Tarifs : tout public : 9 euros ; étudiants, chômeurs, de 16 ans : 6 euros.

Attention !

Travaux à la bibliothèque Pablo-Picasso

Pendant toute la durée des travaux, la bibliothèque Pablo-Picasso s'installe à la Ferme neuve.

Le numéro de téléphone est désormais le 01 69 02 45 84.

Les horaires d'ouverture restent inchangés.

Retrouvez toutes les informations sur www.grigny.fr

Agenda

MARDI 17 OCTOBRE À 10H ET À 14H (POUR LES SCOLAIRES)

Montreuse et dresseuse de légumes

Spectacle de marionnettes proposé par la fabrique de théâtre Les Zanimos. Imaginez un étal de marché peu ordinaire : un poivron poivrot, des tomates acrobates, des carottes qui gigotent et bien d'autres artistes en herbe. Ces végétaux spectaculaires prendront vie sous la direction d'Andrée Kupp.

MERCREDI 18 OCTOBRE À 10H30

Les rendez-vous de la bibliothèque

Le personnel de la bibliothèque Picasso - Ferme Neuve invite les enfants de 6 à 12 ans à la Ferme neuve pour l'heure du conte. Renseignements au 01 69 45 45 15



MERCREDI 18 OCTOBRE À 15 H

L'heure du conte à la bibliothèque

Le personnel de la bibliothèque Victor-Hugo invite les enfants de 6 à 12 ans pour l'heure du conte. Renseignements au 01 69 45 45 15

JEUDI 26 OCTOBRE À 18H30

Conseil de voisinage de la Grande Borne Patios, Est, Ouest, Nord. École du Rennes Cerf

VENDREDI 4 NOVEMBRE

«Rencontre -tremplin de danse Hip-Hop»

Dans le cadre du programme d'aide à «l'intégration républicaine par la culture», l'Adiam a reçu le soutien de la Préfecture de l'Essonne pour une rencontre-tremplin en danse hip-hop... Renseignements au centre culturel Sidney-Bechet au 01 69 43 20 09

Affichez-vous !

Vous organisez des initiatives et vous souhaitez être présent sur cet agenda ? Envoyez vos dates à Grigny-Infos, trois semaines à plus tard avant l'événement, par courrier en mairie, par fax 01 69 43 99 55 ou par Internet : contact@grigny91.fr Merci d'indiquer le titre de l'initiative, la date et l'heure, le lieu précis, le nom de l'organisateur, l'adresse et le numéro de téléphone où il peut être joint, le tarif et toute autre information utile. Retrouvez votre journal et ses archives en consultant le site de la Ville : www.grigny.fr à la rubrique Grigny-Infos. Toute suggestion est bienvenue.

MENUS SCOLAIRES DU 16 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2006

SEMAINE DU 16 AU 20 OCTOBRE 2006

Lundi 16 : lentilles en salade - chausson de dindonneau - haricots verts, beurre persillé - yaourt sucré - raisin. **Mardi 17** : concombre aux fines herbes - rôti de bœuf sauce béarnaise - purée de pommes de terre - St Moret - mosaïque de fruits. **Mercredi 18** : betterave rouge mimosa - osso bucco de dinde - spaghettis - Rondelé aux noix - Kiwi. **Jeudi 19** : salade exotique - colombo de poulet - riz créole - fromage blanc à la vanille - acapulco ananas. **Vendredi 20** : tomate au basilic - filet meunière de hoki - épinards/pommes de terre - camembert - ananas au sirop.

SEMAINE DU 23 AU 27 OCTOBRE 2006

Lundi 23 : poireaux vinaigrette - chipolatas grillée (ou chipolatas de volaille) - purée de pois cassés - yaourt - pomme. **Mardi 24** : piémontaise - filet de poisson, sauce beurre blanc - chou fleur, beurre persillé - camembert - raisin. **Mercredi 25** : salade coleslaw - bœuf bourguignon - coquillettes - fromage blanc - flan caramel. **Jeudi 26** : salade verte - cordon bleu - haricots verts - tomme blanche - chou à la crème. **Vendredi 27** : betterave rouge - omelette - brocolis, beurre - Saint Albray - Kiwi.

SEMAINE DU 30 AU 3 NOVEMBRE 2006

Lundi 30 : potage - poulet rôti - potatoes - Cantafrais - kiwi. **Mardi 31** : carottes râpées - gigot d'agneau - flageolets au beurre - camembert - orange. **Mercredi 1^{er}** : féfé. **Jeudi 2** : salade verte - couscous garni et ses légumes - yaourt - compote. **Vendredi 3** : saucisson de volaille, cornichons - poisson pané, citron - épinards/pommes de terre - fromage blanc - banane.